

Destination vie active !

Qu'est-ce qui change ?

Fini les études, place à la vie active ! Nous savons que quitter son statut d'étudiant peut parfois être source de doutes, et vous vous posez certainement de nombreuses questions : démarches administratives, recherche d'emploi, logement... Pas de panique, ici, on vous éclaire !



Temps de lecture estimé : 10 minutes

1 La recherche d'emploi

Vos études prennent fin prochainement ? C'est le moment de s'organiser pour trouver son futur emploi. Et pour cela, direction les sites tels que [Indeed](#), [Welcome to the Jungle](#), [Monster](#)...

Mais aussi **LinkedIn**, que l'on oublie parfois mais qui est très efficace pour trouver des offres d'emploi.

Nos conseils :

1. Vous créer un profil LinkedIn, pour mettre en avant vos compétences et vous **constituer un réseau** en vous connectant avec les professionnels rencontrés pendant vos précédents stages, jobs étudiants...
2. Suivre les pages des entreprises qui vous intéressent afin d'avoir accès quotidiennement à leurs **actualités**.
3. Faire un tour sur la rubrique "offre d'emploi" et postulez directement avec votre profil.

Tips - recherche d'emploi

Rechercher un emploi c'est aussi **le faire savoir**. Parlez-en à votre entourage, vos parents, au réseau d'anciens élèves de votre établissement... N'oubliez pas également de diffuser votre CV sur votre profil LinkedIn !



2 Ce qui va changer pour vous !

• Mettre à jour son statut social

A la fin de vos études, votre statut change, et il est nécessaire de le notifier à l'Assurance Maladie*, pour continuer à être en partie remboursé sur vos dépenses liées à la santé.

• Changer sa mutuelle

Si vous aviez une mutuelle étudiante, celle-ci prendra fin à la fin de vos études. Si vous avez trouvé un emploi, vous pouvez souscrire à la mutuelle proposée par votre entreprise. Sinon, il vous faudra en trouver une nouvelle.

• Déclarer ses impôts

Rentrer dans la vie active, toucher ses premiers salaires, c'est potentiellement devoir payer des impôts sur le revenu. Pour remplir votre 1ère fiche d'imposition, Caisse d'Epargne vous accompagne, [cliquez ici](#).

• Trouver un logement

Ça y est ! Vous avez trouvé votre premier emploi, vous êtes désormais jeune actif et allez donc recevoir un salaire. Vous vous posez peut-être la question de prendre votre envol ou de changer de logement ? On vous dit tout sur comment bien le choisir, [cliquez ici](#) !



ZOOM : 1ère expérience à l'étranger

Je souhaite en savoir plus

Envie de concilier votre passion pour les voyages et vos ambitions professionnelles ? Et si vous tentiez l'expérience d'expat' ! Pour être réussie, elle demande beaucoup de préparation, de démarches et une bonne gestion de son budget. Caisse d'Epargne vous offre quelques clés pour partir dans la bonne direction.



Tips - freelance

Afin de tester la viabilité de votre projet, vous avez la possibilité de passer par une **entreprise de portage salarial**. Elle vous permettra d'avoir une sécurité financière et de voir si votre projet est réalisable. Il en existe de nombreuses : Prium Portage, STA Groupe, ITG*...

3 Se lancer à son compte

Entrer dans la vie active peut passer par le salariat, mais pas que ! Vous avez la possibilité de travailler pour vous, en vous lançant à votre compte. Et pour préparer la partie financière de votre projet, la banque peut vous accompagner ! Pour cela, prenez rendez-vous avec un conseiller bancaire.

Devenir freelance...

C'est travailler en tant qu'auto-entrepreneur à son compte pour différentes entreprises. C'est aussi pouvoir aménager son emploi du temps à sa guise, et travailler de chez soi, d'un café, d'un cowork...

Afin de vous faire guider dans les différentes étapes de la création de votre micro-entreprise (choix du statut, frais, déclaration...), rendez-vous ici*.

Pour trouver des missions freelance, de nombreuses **plateformes** existent : Fiverr, Freelance.com, ComeUp, Malt*... Egalement, vous pouvez retrouver des plateformes spécialisées dans votre domaine !

Lancer sa startup...

C'est lancer un nouveau produit, service, ou concept, qui répond à un besoin, bref... être dans l'innovation ! Pour cela, vous devrez travailler votre idée, faire une étude de marché, établir un business plan, choisir un statut juridique et chercher des financements.

Pour vous accompagner, vous pouvez faire appel à des **incubateurs**. Ce sont des structures d'appui à la création d'entreprises, ayant pour objectif de transformer une idée innovante en entreprise performante.

Des incubateurs existent dans chaque ville, pour en trouver rendez-vous sur les plateformes telles que La French Tech, innovHUB, lancetonidée*...

L'accompagnement Caisse d'Epargne

Commencer à épargner pour ses projets

Dès vos premiers revenus, adoptez les bonnes pratiques pour construire votre épargne et concrétiser vos projets. Caisse d'Epargne vous livre quelques clés pour vous aider à réaliser vos projets à court, moyen ou long terme.

[Je souhaite en savoir plus](#)

Les conseils pour se lancer à son compte

Vous souhaitez vous lancer à votre compte mais ne savez pas par où commencer ? Caisse d'Epargne vous accompagne.

[Je souhaite en savoir plus](#)

Comprendre les marchés financiers

Vous pensez que « marchés financiers » rime avec « trop compliqué » ou « pas d'intérêt » ? Caisse d'Epargne vous aide à appréhender le sujet.

[Je souhaite en savoir plus](#)